

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/11/2006 - Convocation du 16/11/2006
Compte rendu affiché le : 01/12/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref: CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	26

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; Mlle MILLET; M. BOUREZG; M. BELLOT

Absents représentés : M. MACHURAT (pouvoir à M. BELLOT); Mle VEYRIER (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme GLATARD (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BOUHEY); M. CHRETIN (pouvoir à M. GONDELAUD); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN)

Absents : M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Objet : Vente d'émetteurs Place Ampère

L'accès à la Place Ampère est régulé par une borne mobile. Les riverains et les personnes autorisées peuvent accéder, pour des opérations de courte durée, au moyen d'un émetteur.

Par délibération en date du 25 Septembre 2003, le Conseil Municipal avait fixé le prix de vente de ces émetteurs à 32 € l'unité. Ce montant correspondait jusqu'à présent au prix d'achat par la commune de ces émetteurs.

Ce prix d'achat étant passé à 31.50 € et la commune n'ayant pas vocation à faire des bénéfices sur cette vente, il est proposé au Conseil Municipal de ramener le prix de vente des émetteurs pour la Place Ampère à **31.50 €**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **FIXE à 31,50 € le prix à l'unité des émetteurs pour la place Ampère,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision,**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 novembre 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 01/12/2006
Publication ou affichage du 01/12/2006
Paul LAFFLY,
Maire.